

Une nouvelle vie pour 27 animaux sauvages maltraités

VIE ANIMALE

L'association montpelliéraine SOS Reptiles a recueilli certains des animaux saisis à Béziers, jeudi dernier. Elle les soigne dans ses nouveaux locaux, au sous-sol de la Serre amazonienne du zoo.

Dossier Guillaume Richard
grichard@midilibre.com

Dorian Blayac préside l'association SOS Reptiles, qui œuvre pour la protection des animaux sauvages captifs. Elle accueille dans son refuge des animaux abandonnés, saisi par la justice ou issus du trafic. C'est dans ce cadre qu'elle a été sollicitée pour recueillir 27 animaux saisis le 30 novembre à Béziers dans le refuge animalier L'Arche de Noël.

1 Serpents, tortues et oiseaux recueillis

« On a récupéré 27 animaux qu'on a désinfectés, nettoyés et installés dans des espaces adaptés, explique Dorian Blayac, fondateur de SOS Reptiles. Il y a un colin de Californie. On a aussi deux tourterelles turques qui vont rejoindre un centre de soins avant d'être relâchées et quatre tourterelles françaises. »

Les tortues se trouvent dans une deuxième salle. « On a récupéré huit tortues de Floride. C'est une espèce exotique carnivore et envahissante. Elles vont partir dans un refuge avec de grands bassins. »

Les huit tortues d'Hermann « ne pourront pas être relâchées dans la nature car il y a trop d'hybridations en captivité. Elles vont acquérir une nouvelle identité avant de pouvoir être

adoptées. Enfin, il y avait aussi une tortue grecque, ramenée illégalement d'un autre pays. »

Dans une troisième pièce se repose une femelle boa constrictor imperator de 25 kg. « Elle est mal en point et donc agressive. On va la mettre au régime et lui faire des tests de santé. » Juste en face, on trouve un autre spécimen, beaucoup plus petit : un pantherophis guttatus (serpent des blés). « Il a un gros œdème, on va regarder s'il faut l'opérer. »

2 Nouveau local à la Serre amazonienne

« Depuis quelques semaines, la Ville a mis ces anciennes salles de quarantaine de la serre amazonienne à notre disposition. C'est là qu'arrivaient les animaux avant qu'ils ne soient exposés au public. Nous avons les locaux pour trois ans, renouvelables. Le zoo a mis beaucoup de matériel à notre disposition. Avec l'espace qu'il y a, on peut même accueillir des oiseaux. »

« On va pouvoir y ramener les derniers animaux que j'avais chez moi. On en a 83 en tout, et une dizaine devrait arriver d'ici une semaine. Ce refuge est ouvert aux seuls bénévoles et pas au public. Il est indépendant du zoo même s'il fonctionne sur les mêmes horaires. Pour les adoptions, les gens doivent prendre contact avec nous avant. »



Tortue d'Hermann, serpent des blés et tourterelles turques se refont une santé au Lunaret. DRET CR

3 SOS Reptiles prend de l'ampleur

« J'avais commencé à accueillir des animaux chez moi en 2018, poursuit Dorian Blayac. Au début, on pensait en récupérer sur l'Hérault, le Gard et la Lozère, mais on nous a vite appelés de partout. Très peu de refuges peuvent accueillir des reptiles. On a des certificats de capacité très larges qui nous permettent de prendre en charge des amphibiens, des mygales, des ancondas... »

« Désormais, les parcs zoologiques renvoient vers nous ces

animaux qui étaient auparavant envoyés vers les zoos ou euthanasiés. On est à trois ou quatre animaux recueillis par semaine. Il y a eu énormément de saisies judiciaires ces six derniers mois. On a dix bénévoles et on travaille avec la DDPP (direction départementale de la protection des populations), l'OFB (Office français de la biodiversité), les Douanes... »

L'association lance régulièrement des appels au don et à l'adoption. « Il faut qu'on finance l'intervention pour aller chercher les animaux, leur

identification, les lampes UV et chauffantes... Les dons nous aident à financer le matériel, les frais vétérinaires et alimentaires. Ce qui explique que les adoptions soient payantes. »

« Concernant les reptiles, les gens font de l'anthropomorphisme (tendance à attribuer aux animaux des réactions humaines). Ils ne comprennent pas que ce sont des animaux sauvages. Ce refuge, c'est pour les "animaux exotiques captifs", comme c'est marqué à l'entrée. Je suis contre l'expression "nouveaux animaux de compagnie". »

« Certains vivaient dans leurs excréments »

INTERVENTION

À l'image des serpents et des tortues, les animaux saisis au refuge L'Arche de Noël étaient détenus dans des conditions catastrophiques.

Le 30 novembre dernier, SOS Reptiles faisait partie des associations autorisées à prendre en charge les animaux sauvages détenus au refuge animalier L'Arche de Noël, lors d'une opération menée par les forces de l'ordre, sur réquisition du parquet de Béziers.

« On s'est joint à One Voice dès qu'on a vu leur reportage, explique Dorian Blayac, président de SOS Reptiles. C'était notre première action avec eux sur le terrain. »

« Un boa dans une cage infestée de cafards »

Il confirme les témoignages qui faisaient état d'animaux détenus dans des conditions catas-

trophiques. « Les serpents ont besoin de calme, rappelle-t-il. Là-bas, ils vivaient dans le bruit et le stress. Certains se trouvaient dans des courants d'air, alors qu'ils ont besoin d'une température proche de 30°C pour vivre. D'ailleurs, un python était mort à notre arrivée. On a pu sauver la femelle boa constrictor, mais elle était trop nourrie, et pas avec des aliments adaptés. Elle se trouvait dans un petit espace, qui plus est infesté de cafards. Je n'avais jamais vu ça. Des animaux vivaient dans leurs excréments. »

Quasiment aucun animal ne bénéficiait d'un espace adapté. À l'image des tortues de Floride,



Les tortues de Floride se trouvaient dans une piscine polluée. DR

« Le propriétaire nous affirmait qu'il n'en avait pas. Mais on les a trouvées cachées sous la bâche d'une piscine polluée. »

« Trois perroquets pas retrouvés »

Concernant les oiseaux, « on a recueilli un colin de Californie, une espèce qui vit normalement en couple. Il était dans une cage trop petite. »

« Le propriétaire a pu conserver les animaux domestiques, dont des perruches. Je regrette

qu'on n'ait pas retrouvé les trois perroquets qu'on voyait sur les vidéos de One Voice. D'ailleurs, on s'attendait à avoir beaucoup plus d'animaux au refuge... » De l'avis de témoins, un « nettoyage » pourrait avoir eu lieu avant l'opération du 30 novembre. L'enquête ne fait que commencer. Le propriétaire du refuge, Noël Azzopardi, est suspecté de maltraitance animale, d'élevage clandestin de chiens (82 ont été récupérés) et de fraude fiscale.

QUESTIONS À

Eddine Ariztegui
Adjoint au bien-être animal

« Les lions des cirques au zoo »

Comment s'est noué le lien avec SOS Reptiles ?

J'avais découvert leur travail lors d'une visite dans leurs anciens locaux. Comme de telles associations sont rares, on faisait appel à eux pour qu'ils récupèrent des reptiles un peu partout avant de s'en occuper.

Ces locaux étaient étroits...

Oui, ça fait un moment que j'essayais de leur trouver un espace plus adapté. L'Office français de la biodiversité m'avait sollicité à ce sujet lors de Cœur Animal (journée d'échange autour des animaux, organisée par la Ville). On a réussi à le trouver, au sous-sol de la Serre amazonienne, en concertation avec la préfecture. Cela a été concomitant avec la saisie d'animaux opérée jeudi dernier à l'Arche de Noël.

La proximité du zoo a-t-elle compté ?

Oui, ça rentre dans le cadre de la réforme du parc zoologique que j'ai lancée, et qui va profiter aux humains et aux animaux. On travaille sur le projet d'hôpital des animaux sauvages qui verra le jour dans quelques années. On envisage aussi d'ouvrir un enclos pour recueillir des lions confisqués à des cirques. Nous avons répondu à un appel d'offres du ministère et notre candidature a été retenue. Nous avons bon espoir de concrétiser cela d'ici quelques années. Je rappelle que nous étions la première grande ville à émettre un vœu pour l'interdiction des animaux dans les cirques.

Montpellier deuxième ville de France pour sa politique animale

CLASSEMENT

À l'occasion des élections municipales de 2020, l'association L 214 avait proposé aux candidats une charte intitulée « Une ville pour les animaux ». Au regard des mesures qui figurent dans cette charte, l'association dresse un état des lieux évolutif de l'action menée par les villes.

Montpellier, qui occupait la troisième place nationale dans le classement 2020-2022, progresse d'une place en 2023. Derrière Grenoble (75 % des objectifs de la charte atteints), Montpellier (60 %) a en effet doublé Strasbourg (58 %). Montpellier satisfait une majorité d'objectifs de la charte : délégation condition animale au conseil municipal ; convention associative pour la gestion des populations de chats des rues ; gestion non létale des populations de pigeons ; « bien-être animal » intégré comme critère d'attribution



Menu végétarien à la cantine.

en matière de restauration scolaire ; option végétarienne quotidienne dans les cantines scolaires...

Quelques objectifs fixés par L 214 restent à atteindre : se doter d'un plan d'action dédié à la condition animale ; instaurer deux journées végétariennes hebdomadaires ; proscrire la foie gras des réceptions officielles de la ville...